

L'eau dans le Finistère

Une ressource à connaître, un capital à gérer

par H. BERNARD*

N.D.L.R. — Dans le prolongement de la sécheresse exceptionnelle de l'été 1976, le Comité d'Expansion Economique de Cornouaille (CECOR) organisa au mois d'octobre une session d'information, intitulée : « L'EAU, une ressource à connaître, un capital à gérer », à l'intention notamment des élus de Cornouaille et des principaux usagers de l'eau de cette région.

Cette riche session, éclairée par les exposés et interventions des représentants des organismes compétents en la matière (Agence de Bassin Loire-Bretagne, S.R.A.E.B., B.R.G.M., D.D.E. et D.D.A. du Finistère) ainsi que de spécialistes de l'I.N.R.A. et de l'Université de Rennes, a fait l'objet d'une note de synthèse rédigée par le CECOR et diffusée au niveau de la Cornouaille.

Nous avons jugé intéressant de reproduire ici l'essentiel du contenu de cette note.

I. LES RESSOURCES AQUIFERES DU FINISTERE

Laissant de côté pour l'instant les ressources que procurerait éventuellement le dessalement de l'eau de mer, il est intéressant de faire le point sur nos ressources en eaux douces, tant superficielles que souterraines. S'il est commode de traiter séparément ces deux dernières, il faut néanmoins bien garder à l'esprit qu'eaux superficielles et eaux souterraines font partie d'un même système : il y a interdépendance et complémentarité entre les deux.

LES EAUX SUPERFICIELLES

Exploitées déjà de longue date pour l'alimentation en eau potable de notre région, les eaux superficielles auront vraisemblablement à jouer un rôle accru dans le futur, face à des besoins croissants, dont la Direction Départementale de l'Agriculture prévoit le doublement d'ici l'an 2000.

* Ingénieur Agronome, chargé d'études au CECOR.

L'aspect quantitatif.

Les principaux facteurs conditionnant les ressources en eaux superficielles sont :

— *la position avancée du Finistère* qui place son climat sous influence océanique, se caractérisant par une modération des étés et la clémence des hivers notamment.

Soulignons que la température agit sur l'évaporation des plans d'eau et des sols, sur l'évapotranspiration des végétaux et, globalement, sur l'écologie aquatique, ce qui influe sur les débits des cours d'eau, mais aussi sur la vie piscicole et les risques d'eutrophisation (fertilisation excessive de l'eau entraînant la prolifération de certaines algues, la multiplication des poissons blancs, à terme une dégradation de la vie aquatique par manque d'oxygène et des ennuis au niveau de l'épuration en vue de la consommation).

— *les précipitations* : leur hauteur annuelle augmente du littoral vers l'intérieur pour être maximale sur les reliefs des Monts d'Arrée (en moyenne 1 500 mm) et des Montagnes Noires (1 300 mm environ). De par leur situation, certaines vallées sont relativement abritées — cas des vallées de l'Ellé et de l'Hyères, par exemple.

Les variations annuelles sont sensibles et d'une année à l'autre les zones les plus arrosées de l'intérieur finistérien peuvent se modifier dans l'espace. Les fluctuations saisonnières sont également accusées, les mois les plus secs étant normalement ceux de juin et juillet.

— *la géologie et le relief* ont façonné le réseau hydrographique. L'Aulne draine presque entièrement le synclinal médian armoricain, essentiellement composé de schistes primaires.

Sur le flanc Sud, une série de petits bassins indépendants ont été formés par les rivières issues des Montagnes Noires et drainant des formations granitiques et schisto-cristallines : le Stéir, l'Odet, le Jet, l'Aven, le Stéir-Goz, l'Isole et l'Ellé.

Contrairement aux schistes briovériens et primaires qui favorisent le ruissellement et ne laissent guère les eaux s'infiltrer, les roches granitiques et schisto-cristallines sont intéressantes, car leurs failles et leur altération superficielle en font des formations capables de stocker l'eau en période humide et de la restituer aux cours d'eau en été.

Il est à noter qu'en plus de la géologie, la structure pédologique et le bocage jouent également un rôle déterminant : de récentes études montrent en effet que l'eau est mieux emmagasinée dans les sols et les nappes en milieu bocager qu'en milieu ouvert.

★
★★

Les débits des principales rivières du Finistère sont actuellement suivis régulièrement (notamment par le Service Régional d'Aménagement des Eaux de Bretagne). Les études statistiques permettent d'ores et déjà d'estimer la fréquence et le débit des crues et des étiages. La connaissance approfondie des caractéristiques des débits apparaît indispensable pour concevoir et localiser les ouvrages d'aménagement hydraulique tels que prises d'eau, barrages, comme les ouvrages d'aménagement piscicole.

Si les résultats enregistrés confirment les caractéristiques atten-

dues pour des rivières soumises au régime pluvial océanique — eaux hautes en hiver et étiages à partir de l'été et en automne — ils montrent aussi qu'il existe de grandes variations d'une rivière à l'autre : les rivières des secteurs arrosés des reliefs intérieurs ont un débit moyen annuel relativement élevé (en 1972 - l'Elez : 30,5 litres/seconde/km² de bassin - Le Langelin : 31,8 l/s/km²). Pour les autres rivières du Sud-Finistère les débits moyens annuels enregistrés en 1972 variaient, selon le cas, entre 14 et 27 l/s/km² de bassin.

— *le problème des crues* : bien que peu fréquentes et comparativement peu graves dans notre région par rapport à d'autres, des crues telles que celles de 1974 peuvent très bien se reproduire et entraîner des dégâts importants au niveau d'agglomérations comme Quimper, Quimperlé, Châteaulin, Morlaix. Aussi apparaît-il souhaitable de prendre en compte leur éventualité (estimée à une toutes les cinquante années pour les plus fortes) dans les programmes d'aménagement et d'équipements.

L'intensité des crues, liée d'abord à celle des précipitations, apparaît plus élevée dans le cas des cours d'eau sur substrat schisteux. Elle est aggravée dans les zones d'altitude et en pente où le débit peut alors excéder largement 300 l/s/km².

Des études comparant des petits bassins versants, les uns bocagers, les autres « ouverts » par le remembrement, ont été menées par l'I.N.R.A. de Rennes. Les résultats tendent à montrer qu'à l'échelle journalière, c'est-à-dire celle des averses et des crues, le ruissellement (écoulement superficiel + écoulement latéral dans les sols) est nettement plus important en milieu ouvert qu'en milieu bocager.

— *le problème des étiages* : le débit d'étiage est souvent le facteur limitant pour le fonctionnement de l'écologie aquatique et pour l'utilisation des eaux. Les cours d'eau du Sud-Finistère ont dans l'ensemble un débit d'étiage bien soutenu. Là encore la géologie du bassin a une influence déterminante — la pédologie et le bocage n'auraient que très peu d'effets à cet égard. Les rivières sur roches granitiques ont un débit mieux soutenu que les cours d'eau sur schistes primaires et briovériens (exemple de l'Aulne notamment qui en 1972 avait un débit d'étiage très faible : 0,84 l/s/km² de bassin).

Toutefois, en cas d'hiver sec suivi d'un printemps, été et automne humides, les rivières sur schistes auront un débit estival supérieur à la moyenne à l'inverse des cours d'eau sur granites qui auront plutôt moins d'eau que la normale.

* *

L'aspect qualitatif des eaux de surface, pour important qu'il soit, n'est pas une question simple car il n'existe pas une mesure unique de la pollution ; il existe plutôt des évaluations selon les usages que l'on veut faire de l'eau.

Deux types de méthodes complémentaires sont actuellement utilisés par le Service Régional d'Aménagement des Eaux de Bretagne pour appréhender la pollution des rivières bretonnes : les méthodes physico-chimiques et les méthodes biologiques.

Les analyses de la qualité des eaux montrent que les pollutions les plus habituelles dans notre région sont celles dues aux

industries agro-alimentaires : conserveries, abattoirs, salaisonneries, laiteries ; les autres industries riveraines étant surtout sources de pollutions de caractère accidentel, qui peuvent être d'ailleurs très graves.

Mais si dans notre région les pollutions bactériologiques et organiques sont les plus fréquentes pour les eaux de surface, il ne faut pour autant pas sous-estimer les pollutions minérales, qu'elles proviennent des épandages d'engrais ou de la décomposition des matières organiques. Des éléments minéraux comme les phosphates et les nitrates notamment sont responsables de l'eutrophisation des plans d'eau et des cours d'eau lents. Ce phénomène est surtout sensible chez nous en été chaud.

Selon des analyses faites dans les pays voisins, le risque de pollution des rivières par les pesticides et les engrais non solubilisés lors de l'épandage, serait sensiblement accru après une période de sécheresse prolongée suivie de fortes averses.

Dans l'éventail des solutions propres à épurer les eaux résiduaires (non toxiques), l'un des moyens les plus efficaces consiste encore à soutenir un débit d'étiage suffisant pour diluer la pollution et permettre à l'auto-épuration de se faire.

LES EAUX SOUTERRAINES

Les nombreux forages profonds réalisés en Bretagne au cours de l'été 1976 ont montré au profane que l'eau souterraine peut abonder alors que puits et rivières sont pratiquement à sec.

Cette eau obtenue à partir des nappes profondes est généralement de bonne qualité biologique, peu minéralisée, peu agressive — moins acide normalement que les eaux de source de surface — mais assez ferrugineuse.

Ce n'est en fait que depuis peu d'années que l'on est capable d'aller chercher l'eau à grande profondeur. Les études hydrogéologiques couplées aux prospections ont montré que pratiquement toutes les formations géologiques du Massif armoricain sont aquifères, que ce soient les granites, les grès ou les schistes.

Le stockage de l'eau en profondeur apparaît conditionné par l'importance des vides au sein de la roche — les roches relativement poreuses et les roches fracturées ou altérées constituant les meilleures réserves.

Les débits obtenus sont très variables (certains n'excèdent pas 200 litres/heure), étant eux aussi fonction de la nature et de la constitution du substrat prospecté.

Il est important de souligner que pour l'instant on ignore pratiquement tout des ressources auxquelles correspondent les débits trouvés : on ne connaît ni la taille des aquifères, ni leur pérennité, ni la façon dont ils sont alimentés.

On sait par contre que tout captage profond induit un cône de dépression dans la nappe aquifère, cône qui s'étend avec le temps et qui peut éventuellement affecter les puits, voire les rivières du voisinage. Mais les écoulements souterrains sont très lents de sorte que les incidences à distance sont retardées. Le B.R.G.M. estime de toute façon que les 1 000 à 1 200 forages existant actuellement en Bretagne ne peuvent avoir de graves conséquences compte tenu de leur faible densité et du prélèvement somme toute modeste qu'ils exercent.

Quoi qu'il en soit, compte tenu des interférences possibles à terme et de l'insuffisance de nos connaissances, il semble essentiel d'être prudent et de réserver pour le moment les eaux profondes comme ressource d'appoint, en période estivale notamment, pour l'agriculture et l'alimentation des bourgs. Il serait souhaitable que les forages profonds soient réalisés avec l'assistance de géologues compétents. De son côté la Direction Départementale de l'Agriculture du Finistère, habilitée à contrôler les forages profonds réalisés pour l'alimentation des collectivités, entend suivre à l'avenir, l'incidence de tels forages sur la nappe aquifère.

Par ailleurs, il importe d'être vigilant pour protéger efficacement les eaux souterraines contre la pollution. On est en effet très mal armé pour lutter contre la pollution des nappes une fois contaminées. Outre l'acquisition de terrains et la mise en place de périmètres de protection suffisants, cela implique de contrôler sérieusement les activités de surface au regard de leurs incidences sur les nappes que l'on exploite ou que l'on compte exploiter dans le futur.

II. *EXPLOITATION ACTUELLE DE L'EAU DANS LE SUD-FINISTÈRE*

Si au titre de l'alimentation en eau potable, la Direction Départementale de l'Agriculture intervient plus particulièrement à l'égard des communes rurales, en matière d'hydraulique elle contrôle la plupart des eaux superficielles du Finistère à l'exception de l'Aulne canalisée, de la Penfeld, du Tridour, de l'Odet et du Stéir sur le territoire de Quimper. La Direction Départementale de l'Équipement, quant à elle, est l'intervenant technique de plusieurs communes finistériennes dont les communes urbaines. Elle assure par ailleurs la police des sections de rivières et cours d'eau sus-cités, ainsi que la gestion de l'Aulne canalisée. En outre, cette Administration est chargée de la gestion du domaine public maritime et de la lutte contre les inondations sur tout le département.

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COLLECTIVITÉS

La production d'eau potable a été en premier lieu assurée par les captages de source, captages dont beaucoup sont encore utilisés aujourd'hui. Depuis 1967, la législation a renforcé les servitudes qui s'y rattachent et permis ainsi de mieux assurer leur protection.

Face à l'augmentation des besoins, les eaux de source se sont vite révélées insuffisantes, il a donc fallu recourir aux eaux de surface préalablement traitées. Cette nécessité s'est imposée en particulier dans le cas des communes urbaines et de la frange littorale du Sud-Finistère, qui subit en été une pointe de consommation très importante, au moment même de la période d'étiage. Certaines communes littorales n'auront d'ailleurs pu surmonter leur pénurie d'eau au cours de l'été 1976 que grâce à des transferts à partir de bassins voisins.

Plusieurs secteurs sont désormais alimentés par les eaux du Bassin de l'Aulne où s'est créé en 1968 le Syndicat Mixte de l'Aulne. Cet important syndicat de production fournit déjà de l'eau à plusieurs communes et syndicats adhérents dont celui de

la presqu'île de Crozon ; il pourrait prochainement venir renforcer les ressources de la ville de Quimper.

La capacité de production globale dans le Finistère atteint aujourd'hui 174 000 m³/jour. Elle peut être progressivement portée à 300 000 m³/jour par le doublement de la capacité de traitement d'un certain nombre d'usines existantes.

De l'avis des Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Équipement, le renforcement de la production d'eau est d'une importance primordiale afin de pourvoir à la croissance des consommations. La Direction Départementale de l'Agriculture prévoit en effet que d'ici à l'an 2000 les besoins finistériens pourraient passer de 340 000 m³/jour actuellement à 680 000 m³/jour, en journée chaude et en période de pointe.

Selon ces Administrations, les moyens de faire face aux futures consommations sont multiples : construction de barrages en nombre et dans des sites à définir, recours plus large aux eaux souterraines comme ressource d'appoint, interconnexions entre bassins qui s'avéreront nécessaires, notamment pour alimenter les communes balnéaires du Sud-Finistère.

Signalons que d'ores et déjà trois projets de barrages d'accumulation sont en cours de réalisation (Pont-l'Abbé - Guerlesquin - Elorn). Ils représenteront une capacité globale de 11 800 000 m³. Plusieurs autres projets d'une capacité totale de 20 000 000 m³ seraient par ailleurs à l'étude.

III. GERER L'EAU DEMAIN : DES SOLUTIONS

L'année 1976 a montré à quel point il est difficile de gérer la pénurie. L'eau devenant rare, elle tend dans les conditions actuelles à devenir l'objet d'une foire d'empoigne. Les conflits s'aggravent d'autant plus que les exigences des divers utilisateurs sont parfois contradictoires. Face à une croissance rapide des besoins, l'on entrevoit clairement les difficultés que devront affronter les gestionnaires de l'eau en l'absence d'une maîtrise suffisante des ressources et d'une coordination efficace des utilisations.

*
**

Tirant leçon de la sécheresse exceptionnelle de l'été dernier, l'Agence de Bassin Loire-Bretagne propose 4 séries de *mesures propres à améliorer la protection et l'exploitation de l'eau* :

— *Lutter contre le gaspillage* : tant au niveau des réseaux qu'au niveau des gros consommateurs et des particuliers. Il faut savoir que 40 à 50 % de fuite dans un réseau n'est pas un fait exceptionnel. L'aspect qualitatif ne doit pas être négligé car la pollution constitue une forme importante de gaspillage.

— *Mieux utiliser les ressources locales* : cette recommandation appelle à se tourner en cas de besoin vers les eaux profondes que notre région possède. Encore convient-il de mieux les connaître afin de les exploiter correctement.

— *Assurer aux systèmes de production et de distribution une meilleure sécurité.*

— *Accroître la ressource pour éviter la pénurie* : les solutions

à adopter doivent venir d'une étude approfondie des ressources et des besoins, élaborant des scénarios possibles et proposant des choix.

Soulignons au passage que si l'Agence de Bassin dispose de moyens financiers pouvant aider à la réalisation d'aménagements hydrauliques, son pouvoir de décision est par contre très minime concernant le choix des aménagements et équipements.

★
★★

Les diverses réflexions émises au cours de la session ont touché l'ensemble du problème de la protection et de la gestion de l'eau. Les solutions proposées sont multiples. Elles font simultanément appel à plusieurs types de moyens.

LES MOYENS TECHNIQUES ET PRATIQUES

Pour l'eau à usage industriel il importe d'étendre autant que possible les systèmes de recyclage. Certaines industries peuvent ainsi diviser leurs besoins par 2 ou même par 3.

Si l'augmentation de la production d'eau potable apparaît nécessaire à l'avenir, elle n'implique certainement pas le recours unique aux seuls barrages d'accumulation.

La Bretagne possède de très nombreux points d'eau : puits, sources, fontaines, qui peuvent constituer des solutions individuelles valables dans de nombreux cas pourvu qu'ils soient protégés et entretenus.

L'utilisation accrue des eaux superficielles devrait à l'avenir pouvoir être complétée en période d'étiage par le recours aux eaux souterraines réservées comme ressource d'appoint pour des usages bien précis. La mise en place de périmètres de protection suffisants est indispensable autant pour protéger les points de captages que les nappes profondes que l'on entend exploiter.

Un certain appoint pourrait également être assuré par la création de retenues d'eau de moyennes et faibles contenances. Suffisamment dispersées, celles-ci présenteraient l'intérêt de pouvoir fournir une eau utilisable pour lutter contre les incendies.

Les interconnexions entre réseaux apparaissent souhaitables pour pallier au risque d'accident et permettre un ajustement facile aux besoins fluctuants de certains secteurs.

Le procédé de dessalement de l'eau de mer est à envisager sérieusement, à l'instar de ce qui se fait par exemple à Jersey depuis plusieurs années, pour l'alimentation estivale des communes touristiques du Sud-Finistère. Ce procédé pourrait voir son intérêt croître dans le futur grâce notamment aux progrès réalisés en matière d'utilisation de l'énergie solaire.

Une solution efficace à la lutte contre les inondations éventuelles de la ville de Quimper réside sans doute dans la construction d'un barrage écrêteur de crues en amont. Dans ce cas il conviendrait d'examiner les possibilités de donner à un tel ouvrage d'autres vocations : alimentation en eau potable ou irrigation par exemple.

L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

C'est en fait toute une conception de l'aménagement de l'espace qu'il faut définir, les équipements, l'urbanisation et les activités humaines devant être déterminées et localisées en tenant compte de leur impact sur le milieu naturel. Le développement de l'accueil touristique par exemple, n'est-il pas à reconsidérer dans des secteurs dépourvus d'eau ?

Dans un autre ordre d'idée, l'on se doit de mettre un terme à la création de certains équipements comme à certaines tendances préjudiciables à l'environnement : les barrages à proximité des estuaires, qui accumulent les pollutions d'amont et bloquent les échanges de matière entre eaux douces et eaux littorales ; la création de dépôts d'ordures dans les bas-fonds humides ou la multiplication inconsiderée des plans d'eau qui contribuent à la pollution des eaux.

L'amélioration quantitative des ressources aquifères peut être recherchée en freinant le ruissellement des eaux de pluie et en favorisant leur infiltration en profondeur.

Les opérations de « rectification » des cours d'eau doivent être abandonnées.

Au niveau des plans d'urbanisme, il devrait être possible d'éviter la multiplication des routes et des habitations à flanc de vallée qui accentue, semble-t-il, le ruissellement.

En milieu rural et notamment sur les versants, ce sont essentiellement les pratiques agricoles qui sont en cause. On a vu que le bocage accroît l'infiltration et qu'il convient par conséquent d'envisager une révision de l'arasement systématique des talus. Les haies, de feuillus en particulier, devraient être maintenues et développées car elles améliorent la porosité du sol et l'infiltration des pluies.

La culture du maïs telle qu'elle est pratiquée le plus souvent favorise le ruissellement. Une meilleure pénétration des pluies pourrait pourtant être obtenue par une bonne préparation des terres — le labour d'hiver notamment — et un travail superficiel du sol immédiatement après la récolte.

L'amélioration qualitative des ressources en eau pose, quant à elle, le problème des épandages généralisés de lisier et de pesticides liés surtout, ici aussi, à la culture intensive du maïs et à son importance dans notre région. En ce qui concerne le lisier, il ne faudrait pas effectuer d'épandages supérieurs aux capacités d'assimilation des sels minéraux par les plantes ni à la capacité de rétention en eau du sol. Sans ces précautions, la pollution progressive de la nappe phréatique est inéluctable. Il apparaît que pour être inoffensif, l'épandage du lisier devrait être réalisé en été et ne pas dépasser 50 m³/ha environ.

LES MOYENS FINANCIERS

Auparavant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel était un acte gratuit. Il conduisait donc forcément au gaspillage. Actuellement une redevance de consommation est perçue par l'Agence de Bassin. Encore faudrait-il que cette redevance soit suffisante pour inciter les gros consommateurs à économiser l'eau et à s'équiper en systèmes de recyclage.

D'autre part, le coût de l'eau prélevée sur un réseau public avantage généralement les industriels et gros consommateurs. Il est clair pourtant qu'une tarification progressive en fonction du volume consommé amènerait ces usagers à prendre des mesures d'économie vis-à-vis de l'eau.

Dans un autre ordre d'idée, l'alimentation en eau et l'assainissement des communes touristiques posent un important problème financier. Leur fréquentation, deux mois de l'année par une large population d'estivants venus des quatre coins de la France, entraîne en effet de lourdes charges d'équipement et d'entretien. Dans ces conditions, il serait normal que l'Etat aide ces communes à couvrir des frais qu'elles doivent actuellement supporter seules.

LES MOYENS SCIENTIFIQUES

La connaissance approfondie de nos ressources, souterraines et superficielles, est une donnée préalable essentielle à la gestion cohérente de l'eau. L'échelle la mieux adaptée à l'étude des eaux superficielles est celle du *bassin versant*, c'est-à-dire la surface comprise dans la ligne de séparation des eaux aboutissant à deux estuaires différents.

Une étude approfondie des besoins faite à plusieurs niveaux, Région, pays et bassins versants, est également nécessaire. La méthode des scénarios devrait être adoptée de façon à faire apparaître différents choix possibles à l'issue de la confrontation des besoins et des ressources.

Ce n'est qu'à la suite de telles études que l'on pourra répartir l'eau judicieusement, tenant compte notamment du maintien d'un débit minimum essentiel à la vie aquatique, et proposer des aménagements rationnels. La gestion véritable de l'eau ne prendra de sens qu'à ce prix.

LES MOYENS RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIFS

Ces moyens sont essentiels pour permettre la mise en place d'une politique de l'eau.

Or jusqu'à présent, force est de constater que la législation tout comme l'administration de l'eau sont inefficaces à bien des égards car insuffisantes et surtout inadaptées.

En ce qui concerne la législation, il n'est que de voir les carences actuelles des textes réglementant les forages profonds, soumis à déclaration et nullement à autorisation. Ou encore le caractère dépassé et néfaste des droits d'eau qui permettent à un seul usager de léser toute une collectivité. *La propriété de l'eau apparaît en fait comme une institution de moins en moins acceptable* : l'eau, tout comme l'air, ne devrait-elle pas être considérée comme un bien collectif et inaliénable ?

Du point de vue administratif, la situation actuelle n'est guère meilleure. D'une part, les attributions et préoccupations en matière d'eau sont morcelées entre de nombreux organismes qui n'ont pas toujours des avis ou des intérêts concordants. D'autre part, le cadre administratif existant, calqué sur les départements, convient mal à la gestion d'une ressource dont les contours superficiels sont avant tout ceux des bassins versants.

Pour ces raisons, un premier niveau de gestion et d'aménagement, indispensable notamment pour la mise en valeur piscicole, devrait se situer à l'échelle du bassin versant de nos rivières ; la surveillance et la coordination des opérations pourraient y être assurées par une sorte d' « autorité de rivière », un peu comme cela existe en Grande-Bretagne. Néanmoins la répartition cohérente des ressources au regard des besoins implique une vision plus large et la mise en place d'une *structure unique d'études, de coordination et de décision* au niveau de plusieurs bassins, c'est-à-dire en fait à l'échelon *Régional Breton*. Enfin l'on voit mal comment promouvoir une politique de l'eau sans une volonté nationale clairement exprimée en la matière, ce qui implique vraisemblablement la création d'un *Office National de l'Eau*.

L'INFORMATION ET L'ÉDUCATION

Gérer l'eau c'est en fin de compte faire des choix d'aménagements précis engageant l'exploitation et le devenir de nos ressources aquifères.

Mais si pour faire de tels choix, il faut d'abord bien connaître les ressources, il importe tout autant d'informer la population, sur les différents choix possibles bien sûr, mais aussi et avant tout sur le problème de l'eau, de la pollution et du gaspillage. L'Ecole a sans doute là un rôle essentiel à jouer. A cet égard également, un cadre possible et bien adapté à une éducation sur ces questions fondamentales pourrait être le bassin versant car il permet de saisir facilement la nécessité d'agir à l'intérieur d'un plan d'ensemble sans porter atteinte aux équilibres naturels.